Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

La Motte-d'Aigues rejoint le Parc naturel régional du Luberon



La commune de La Motte-d'Aigues vient de rejoindre le Parc naturel régional du Luberon (PNRL). La commune de 1 438 habitants située au pied du Grand Luberon adhère, en compagnie également de celle Revest-du-Bion dans les Alpes-de-Haute-Provence, à la charte du parc pour une durée de 15 ans.

« Nous sommes un territoire rural et nous sommes très attachés à cette identité, explique Nathalie Lebouc, maire et déléguée au sein du PNRL. Le Parc sera un levier précieux pour innover, en matière de transition écologique, de développement économique ou encore de tourisme durable. Ensemble, nous pouvons mettre en place des politiques audacieuses, qui alimenteront notre vie locale. »

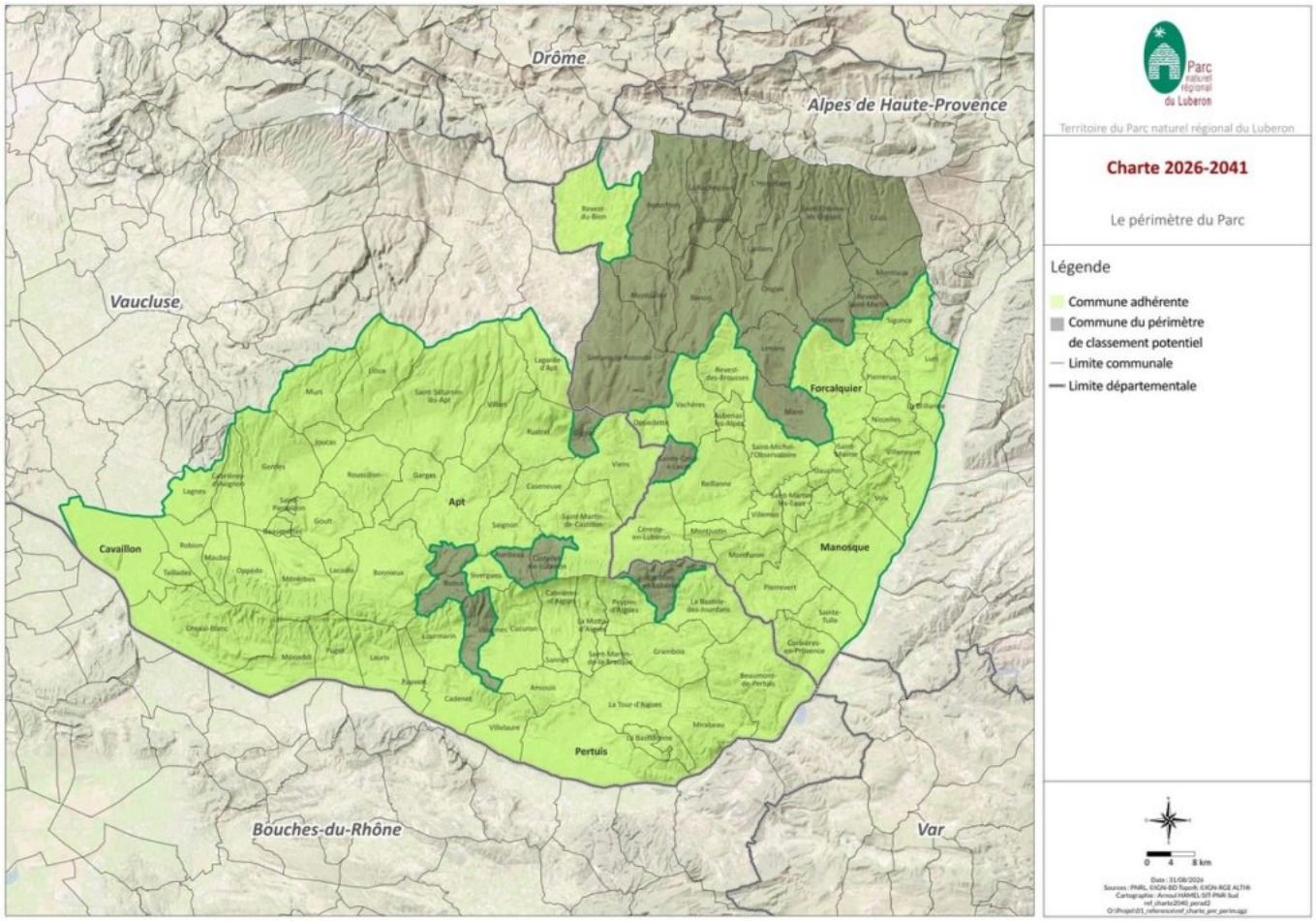
« Nous sommes très attachés à cette identité. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Nathalie Lebouc, maire de La Motte-d'Aigues

Créé le 31 janvier 1977, le PNRL a été renouvelé en 1997, en 2009 et le 12 juin 2026 jusqu'en 2041. Il s'étend aujourd'hui sur 1 867 km^2 répartis entre le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence. Après les sorties d'Auribeau (qui avait rejoint le parc en 2022) et Buoux pour le Vaucluse ainsi que Limans pour les Alpes-de-Haute-Provence il y a un an, et avec l'arrivée des deux nouveaux adhérents, le parc compte désormais 77 communes (51 en Vaucluse et 26 dans les Alpes-de-Haute-Provence). Cet espace regroupe aujourd'hui plus de 185 000 habitants (voir carte ci-dessous). Cependant, suite aux dernières élections municipales, de nouvelles communes, dont plusieurs vauclusiennes, seraient susceptibles de venir rejoindre prochainement les rangs du parc.



Un outil de développement respectueux du territoire

Le parc a pour mission « un développement équilibré de son territoire rural, basé sur le respect de son patrimoine naturel, culturel, paysager ».

Dans ce cadre, sa charte prévoit notamment le développement, l'autonomie énergétique du territoire et

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

l'accès des populations aux logements et aux services de proximité.
La charte du Parc a également une portée juridique en matière d'urbanisme. Elle est opposable aux Schémas de cohérence territoriale (ScoT), aux plans locaux d'urbanisme communaux et intercommunaux, et aux cartes communales, qui doivent être compatibles avec elle. La Charte quant à elle prend en compte les objectifs du SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires).

> « Contribuer activement à la préservation et au développement durable de notre territoire pour les générations futures. »
>
> *Jean-Baptiste Calac, 1er adjoint délégué à l'urbanisme de La Motte-d'Aigues*

« Le parc est reconnu pour son expertise et son accompagnement technique auprès des communes surtout les plus petites, souligne Jean-Baptiste Calac, 1er adjoint délégué à l'urbanisme de La Motte-d'Aigues. Et des projets, nous en avons comme recréer un cœur de village. La Motte qui rejoint le parc naturel régional du Luberon c'est à la fois un acte d'engagement, de solidarité et de pragmatisme. Cela permet au village de s'inscrire dans une dynamique collective de bénéficier d'un appui technique et financier et de contribuer activement à la préservation et au développement durable de notre territoire pour les générations futures. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Crédit : Luberon Sud Tourisme/DR

> « Beaucoup de gens aimeraient avoir cette chance de pouvoir vivre dans un endroit aussi attractif. »
>
> *Didier Maurin, conseiller municipal de La Motte-d'Aigues délégué au parc*

«Etre dans un parc naturel régional, cela nous permet d'avoir espoir de pouvoir inventer, imaginer des choses avec la population, complète Didier Maurin, conseiller municipal délégué au parc. Beaucoup de gens aimeraient avoir cette chance de pouvoir vivre dans un endroit aussi attractif et aussi beau que celui-ci. »

Changement de gouvernance imminent

Dominique Santoni vient de présider son dernier comité syndicale du Parc naturel régional du Luberon. Présidente du PNRL depuis 2017, celle qui est aussi présidente du Conseil départemental de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

vient tout juste d'être élue sénatrice de Vaucluse. En raison de la loi sur le non-cumul des mandats, elle va abandonner sa fonction au sein du département, mais restera toutefois conseillère départementale. Ne pouvant plus exercer de fonction exécutive, elle quitte donc aussi sa présidente à la tête du parc du Luberon.
C'est Jean Aillaud, 1er vice-président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui va assurer l'intérim jusqu'à l'élection d'un nouveau président qui devrait se tenir début décembre lors du prochain comité syndical. Dominique Santoni devrait toutefois rester déléguée au Parc

« Le parc est notre allié »

Nathalie Lebouc, maire de La Motte-d'Aigues

« Dans les 15 prochaines années, je vois La Motte-d'Aigues comme une commune fière de son héritage, résolument moderne, où chaque décision est prise avec le souci de l'équilibre, complète la maire du village. Le parc est notre allié pour y parvenir, à condition que nous restions tous unis et ambitieux. »

Laurent Garcia

Les sorties buissonnières d'automne du Parc du Luberon
A l'occasion de l'automne, le Parc naturel régional du Luberon propose plus d'une dizaine de parcours de niveau de difficulté différents afin de découvrir le territoire du parc :

– **Mercredi 21 octobre à Goult à 14h : 'À la rencontre des petites bêtes de la zone humide de la Virginière'.** Distance 1 km / Durée 2h30 / Niveau TRÈS FACILE.
– **Jeudi 22 octobre à Villars à 9h : 'Secrets villarsois'.** Distance 10 km / Durée 4h / Niveau MOYEN Prévoir repas tiré du sac. Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 des ocres
– **Mercredi 28 octobre à Oppède à 9h : 'Sentier des ribas au Vieil-Oppède'.** Distance 6 km / Durée 3h / Niveau FACILE.
– **Jeudi 29 octobre à Vachères à 9h : 'Le Luberon, une montagne de santé !'.** Distance 8 km / Durée 4h / Niveau FACILE. Dans le cadre de l'animation du Projet alimentaire territorial Luberon
– **Mardi 3 novembre à Manosque à 9h : 'Forêt de Pélicier, un concentré de biodiversité !'.** Distance 10 km / Durée 4h / Niveau MOYEN. Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 du Luberon oriental.
– **Mercredi 4 novembre à Puget-sur-Durance à 8h30 : 'Petit Lub', grande nature…'.** Distance 13 km / Durée 6h / Niveau DIFFICILE. Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 du massif du Luberon
– **Vendredi 6 novembre à Saint-Michel-l'Observatoire à 9h : 'Mosaïque paysagère et**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

biodiversité'. Distance 11 km / Durée 4h / Niveau MOYEN. Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 des craux de Saint-Michel
– **Mercredi 18 novembre à Buoux à 9h : 'De la demeure Renaissance au Château de l'environnement'.** Distance 5 km / Durée 3h / Niveau TRÈS FACILE.
– **Mardi 24 novembre à Lauris à 9h : 'Entre paysages et terres nourricières'.** Distance 8 km / Durée 4h / Niveau FACILE. Dans le cadre du projet 'Terres nourricières en plaine de Durance'.
– **Mercredi 25 novembre à Cucuron à 10h : 'Vieux bâtiments et vieux arbres, sources de vie !'.** Distance 8 km / Durée 3h30 / Niveau FACILE. Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 du massif du Luberon.
– **Vendredi 27 novembre à La Tour-d'Aigues à 9h : 'Découverte du sud Luberon à vélo !'**. Distance 30 km / Durée 3h30 / Niveau MOYEN.

Information *: Inscription obligatoire auprès de la Maison du Parc au 04 90 04 42 00 ou sur www.parcduluberon.fr/sorties-buissonnieres. L'heure et le lieu de rendez-vous sont communiqués à l'inscription (les chiens ne sont pas acceptés).*

Tour de France : Le Parc naturel régional du Ventoux veille sur le 'Géant de Provence'

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Avec l'arrivée de milliers de spectateurs sur les pentes du Ventoux à l'occasion de la 16e étape du Tour de France qui se déroule ce mardi 22 juillet entre Montpellier et le Géant de Provence, le Parc naturel régional du Ventoux (PNRL) se mobilise pour assurer la préservation de ce site Natura 2000 aussi classé réserve de biosphère depuis 1990 par l'Unesco.

Pour cela, les agents du parc ont notamment procédé à l'installation d'une centaine de panneaux pour sensibiliser les visiteurs (protection de la biodiversité, prévention des incendies, sécurité en montagne…). Ces supports ont été posés la semaine dernière, avant l'arrivée des premiers spectateurs.

Dans le même temps, le Parc a aussi déployé environ 4 000 mètres de filets de protection (fournis par ASO, l'organisateur du Tour de France) pour la sauvegarde des espaces naturels sensibles en bordure des zones spectateurs au sommet du Ventoux et au Mont Serein. En fonction des secteurs, ceux-ci ont sont posés la veille ou plusieurs jours avant l'épreuve, tout en tenant compte des activités pastorales et touristiques présentes sur le massif.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Exemple de panneaux d'information installés sur les pentes du Ventoux. Crédit : PNRL/DR

30 agents du parc mobilisés le jour de l'étape

Le jour de l'étape le Parc mobilise les écogardes de la Garde Régionale Forestière et des agents du Parc pour la surveillance, la sensibilisation et l'orientation des spectateurs. Ceux-ci seront positionnés sur les secteurs sensibles ou les zones de forte affluence (sommet du Ventoux, Mont Serein, ligne de crêtes…) afin d'être au contact direct des spectateurs. Au total, environ 30 personnes du Parc seront mobilisées sur le massif le jour du passage.

Enfin, dès le lendemain, soit mercredi 23 juillet, le PNRL va procéder au démontage de l'ensemble des éléments afin d'éviter toute dégradation ou dispersion du matériel dans le milieu naturel, notamment en cas de vent fort.

> « Accompagner l'événement dans une démarche respectueuse de l'environnement, en veillant à la préservation des milieux sensibles. »
>
> *L'équipe du PNRL*

« Le Ventoux incarne à lui seul un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel que le Parc s'attache à préserver et à valoriser chaque jour, explique l'équipe du Parc vauclusien. Dès lors, le rôle du PNR ne se limite pas à la logistique ou à l'accueil du public : il consiste à accompagner l'événement dans une démarche respectueuse de l'environnement, en veillant à la préservation des milieux sensibles, à la sensibilisation des visiteurs et à la mise en avant des savoir-faire locaux. L'étape du Tour devient ainsi l'occasion de concilier sport, attractivité territoriale et développement durable, dans un site mythique où la nature et l'effort se rejoignent. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

(Vidéo) Découvrez le détail du parcours de l’étape du Mont Ventoux

L’aventure du Parc naturel régional du Luberon va se poursuivre avec la révision de sa charte d’ici 2025



Dominique Santoni, présidente du Parc naturel régional du Luberon et présidente du Département de Vaucluse, Gilles Ripert, conseiller régional, maire de Caseneuve et président du Pays d’Apt, ainsi que Laure Galpin, directrice du Parc naturel régional du Luberon viennent

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

de présenter les grands axes de la politique du Parc pour 2024 ainsi que la révision de la Charte qui fera l'objet d'une enquête publique. La nouvelle stratégie de développement territorial pour les quinze prochaines années sera axée sur la protection des paysages, la gestion durable des ressources naturelles et le développement ainsi que l'aménagement du territoire. Le tout dans une volonté d'adapter ces enjeux aux nouvelles problématiques environnementales et en garantissant une mobilisation des habitants.

« Le Parc naturel du Luberon c'est une vraie aventure, j'en fais partie en tant que présidente du département depuis 2017 et sincèrement une fois qu'on sait ce que ça représente, on ne peut pas ne pas le défendre ». C'est par ses mots que Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse a choisi de débuter la présentation réunion d'information du jeudi 18 avril 2024 à l'hôtel du Département, à Avignon.
En compagnie de Gilles Ripert, conseiller régional et Laure Galpin, directrice du Parc naturel régional du Luberon, la présidente du conseil départementale a présenté les grands projets à venir pour l'espace vivant et préservé qui s'étend sur 78 communes, dont 52 en Vaucluse. Parmi les grands axes d'amélioration à venir, la révision de la charte du parc qui doit être effective dès l'année 2025 était particulièrement attendue. Ayant été approuvé après une enquête publique, ce contrat moral fixera les objectifs du Parc et de ses partenaires sur la mise en œuvre d'un projet de territoire pour les 15 prochaines années.

Une nouvelle charte pour s'adapter aux changements climatiques
Bientôt 15 ans se sont écoulés depuis la dernière révision de la charte du Parc naturel régional du Luberon, en 2009. Entretemps, de nombreux changements climatiques et environnementaux sont apparus qu'il faut prendre en compte afin de proposer un projet territorial de plus adapté aux besoins actuels du Luberon. Ce nouveau texte qui sera la quatrième charte de l'histoire du parc est réfléchie depuis fin 2019 par la Région Sud Provence-Alpes Cote d'Azur et le Parc naturel régional du Luberon et portera un projet qui s'étendra de 2025 à 2040 avec des objectifs clairs.
Une révision qui fut un travail collectif qui a impliqué tous les acteurs locaux, des associations aux élus en passant par les habitants des communes impliquées comme l'a confirmé Laure Galpin, directrice du Parc « notre institution, l'équipe technique mais aussi les partenaires, les élus, les associations, les habitants qui ont eu un droit de consultation, c'est tout le territoire qui a agit pour cette nouvelle charte et c'était bien là toute notre ambition ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Laure Galpin, directrice du Parc naturel régional du Luberon, Dominique Santoni, présidente du Parc naturel régional du Luberon et présidente du Département de Vaucluse, ainsi que Gilles Ripert, conseiller régional, maire de Caseneuve et président du Pays d'Apt.

Imaginer un urbanisme plus harmonieux

La charte du Parc a une portée juridique en matière d'urbanisme. Elle est opposable aux Schémas de cohérence territoriale (SCoT), aux plans locaux d'urbanisme communaux et intercommunaux ainsi qu'aux cartes communales qui doivent être compatibles avec elle. Adaptée aux particularités du territoire du Luberon, cette nouvelle charte a été pensée pour répondre aux évolutions environnementales, sociétales, économiques et les impacts que peuvent avoir ces changements sur les patrimoines naturels, culturels et le cadre de vie.

La volonté d'évaluer au mieux les changements climatiques et environnementaux était essentielle pour engager un renouvellement du processus du label 'parc naturel régional'. Cette élaboration qui fut collective s'est déroulé en trois phase : une première avec la réalisation d'un diagnostic de territoire et l'évaluation de la mise en œuvre de la précédente charte, une seconde avec l'écriture d'un nouveau projet sur la base des enjeux définis conjointement pour les 15 prochaines années et une troisième avec l'adhésion totale des collectivités à ce nouveau projet de développement durable du territoire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

> « La grande différence aujourd'hui c'est qu'il y a une réelle participation citoyenne. »
>
> *Gilles Ripert, président de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon et conseiller régional*

La mise en perspective collective et la consultation de tous les acteurs et institutions impliqués dans la vie du Parc naturel du Luberon sont les grandes nouveautés pour cette charte #Luberon2040. Une idée partagée par Gilles Ripert, président de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon et conseiller régional « moi qui suis élu depuis 1995 et qui a donc connu la révision précédente je peux assurer que la grande différence aujourd'hui c'est qu'il y a une réelle participation citoyenne, même au niveau des élus. Autrefois, les élus étaient peu écoutés ce qui donnait lieu à des petits soucis de compréhension ou d'adhésion, on sent vraiment un changement depuis l'arrivée de Dominique Santoni » a-t-il déclaré.

Une charte collective et participative

Si la nouvelle charte Luberon #2040 entrera en vigueur seulement l'année prochaine, le travail de mise en place du texte est déjà en cours de finalisation avec notamment un temps fort primordial : l'enquête public ouverte sur ce nouveau projet de charte qui se déroulera du jeudi 2 mai à 9h au vendredi 31 mai 2024 à 17h30.

Elle permettra au public et habitants des 100 communes du périmètre d'étude du Parc naturel régional du Luberon d'être informé mais surtout d'échanger avec les commissaires enquêteurs afin de faire connaitre leurs observations et leurs propositions « 18 mairies réparties sur le territoire pour faciliter l'accessibilité aux habitants accueillent un registre papier sur lequel ils peuvent inscrire leurs observations. Cette initiative est accompagnée par une vingtaine de permanences des commissaires enquêteurs. » a tenu à ajouter Dominique Santoni.

> « Un projet adapté au territoire. »
>
> *Laure Galpin, directrice du Parc*

Cette enquête constitue un point de passage important comme l'a affirmé la présidente du Département de Vaucluse « en 2024, nous aurons deux temps forts avec cette fameuse enquête publique et puis on aura le troisième et dernier vote du comité syndical sur ce projet de charte qui aura lieu en septembre ».

Le nouveau texte qui définira les grandes lignes du projet territorial global pour le Parc naturel régional du Luberon a été conçu avec une anticipation des problématiques à venir sur le plan environnementales et sociétales pour garantir des solutions, des ressources, des patrimoines mais aussi des outils aux générations futures « « il s'agissait avec cette nouvelle charte d'unir les collectivités territoriales dans un projet adapté au territoire et d'établir un projet qui permet de valoriser les ressources naturelles, le patrimoine culturel et sur sa préservation » confirme Laure Galpin, la directrice du Parc.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Le Parc s’étend sur 78 communes, dont 52 en Vaucluse.

Des thématiques et une réflexion d’avenir

La prise en compte du territoire, de ses acteurs et de ses spécificités a été crucial et a permis de dégager les enjeux principaux qu’il fallait traiter en priorité mais pas seulement « on a dégagé deux grands enjeux phares au sujet du changement climatique et de la perte de la biodiversité mais à l’intérieur on décline aussi tout un tas d’enjeux un peu plus spécifiques au territoire sur la préservation et la ressource en eau ainsi que la fréquentation des espaces naturels » a tenu à souligner Laure Galpin.

> « Protéger et valoriser les patrimoines naturels avec la participation des communes. »

4 thématiques principales sont évoquées avec la révision de cette charte pour garantir un avenir durable à cette zone si fragile. La première est centrée sur la protection des paysages et la transmission des patrimoines, la seconde est volonté absolue de développer et aménager le territoire, la troisième est axée sur les synergies entre l’environnement et le développement économique « « c’est une vraie démarche collective qui permet de travailler avec les communes et qui permet de connaitre, de protéger et de valoriser les patrimoines naturels avec la participation des communes, des habitants et parfois selon les actions des scolaires. » précise Gilles Ripert.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Plusieurs projets seront ainsi menés en 2024 en lien avec ces grandes orientations de travail avec des spécificités sur certains sujets comme les atlas de la biodiversité et de la géodiversité communale «. En 2024, on aura cinq nouvelles communes nouvelles sur lesquelles on va travailler qui sont Auribeau, Lauris, Puget, Viens et Voix, ce qui permettra d'enrichir toutes les données avec de la faune, de la flore, des zones humides, des habitants et de la géologie. C'est quelque chose de très désertifié qui offre la possibilité d'enrichir la connaissance qu'on a sur le territoire et de la mettre à disposition des communes » rajoute Dominique Santoni.

Un débardage de chevaux en guise de commencement

Un évènement a d'ailleurs déjà eu lieu dans cette optique de préserver la géodiversité et la biodiversité. Le jeudi 11 avril 2024, un débardage au cheval a eu lieu dans l'espace naturel de la Tulière, dans la commune de Saint-Saturnin-lès-Apt. Une opération de coupe de pins exemplaire, alliant respect de l'environnement et préservation de la nature. Il s'agit d'une coupe de pins dans un milieu de garrigue sur marnes, qui est en train d'être recouvert par les arbres. Elle a permis également de conserver la visibilité des marnes, qui constituent un élément de patrimoine géologique de grande valeur scientifique.

Dans le cadre de cette opération, l'utilisation du débardage au cheval, effectué par Provence Hipposervices pour l'évacuation du bois a apporté une approche respectueuse de l'équilibre naturel du site. Cette méthode traditionnelle préserve ainsi le sol, la faune et la flore locales. Puis le bois sera en majorité valorisé localement par la fabrication de cartons.

Une révision avec des défis et des changements concrets

Ce projet de charte devra remplir la lourde mission d'assurer une transmission d'un territoire préservé, habité et dynamique tout assurant des transitions favorables à la bonne santé et au bien-être du territoire du Luberon et de ses habitants. C'est pour cela que 6 défis concrets ont été prédéfinis pour relever les missions collectives qui sont à venir :

-Défi 1 : fédérer les femmes et les hommes autour du territoire.
-Défi 2 : Organiser le territoire pour faire des singularités du parc, un atout.
-Défi 3 : Préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie d'un territoire vivant.
-Défi 4 : Promouvoir un développement éco-innovant valorisant les ressources et les talents locaux.
-Défi 5 : Généraliser les modes de vie résilients pour favoriser un meilleur écosystème.
-Défi 6 : Être un passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire.

Mais concrètement comment cette révision de charte s'est adaptée à tous ces changements intervenus sur le Parc naturel régional du Luberon ? Il y aura par exemple un accent particulier qui sera mis sur le plan de la préservation de l'eau ou de l'énergie (en raison du contexte climatique) ainsi que sur le plan de la souveraineté alimentaire.

47 mesures de la charte #2040 sont adossées à plusieurs objectifs de développement durable notamment des objectifs adoptés en 2015 par les Etats membres de l'Organisation des Nations unis qui constituent « l'agenda 2030 ». Un programme universel pour le développement durable que tous les pays devront mettre en œuvre et qui sera intégré au sein du nouveau texte mis en place « c'est une belle réponse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

locale aux enjeux globaux » tient à souligner Laure Galpin, directrice du parc.



Dans le cadre de l'opération 'Objectif zéro déchet plastique dans le Luberon', le Parc naturel régional du Luberon a organisé une grande opération d'enlèvement d'anciens plastiques agricoles présents sur les berges de la rivière Calavon-Coulon dans le secteur de Goult, fin mars-début avril. En tout, 75 tonnes de plastiques agricoles ont pu être récupéré.

Un nouveau plan du parc sera également proposé au sein de cette charte qui donnera une vocation préférentielle au foncier et une déclinaison par thématiques afin d'apporter plus de clarté aux visiteurs. Un moyen également de les orienter selon les thématiques d'enjeux écologiques, paysages, ressource en eau, zones protégées etc.

Continuer à former les citoyens de demain

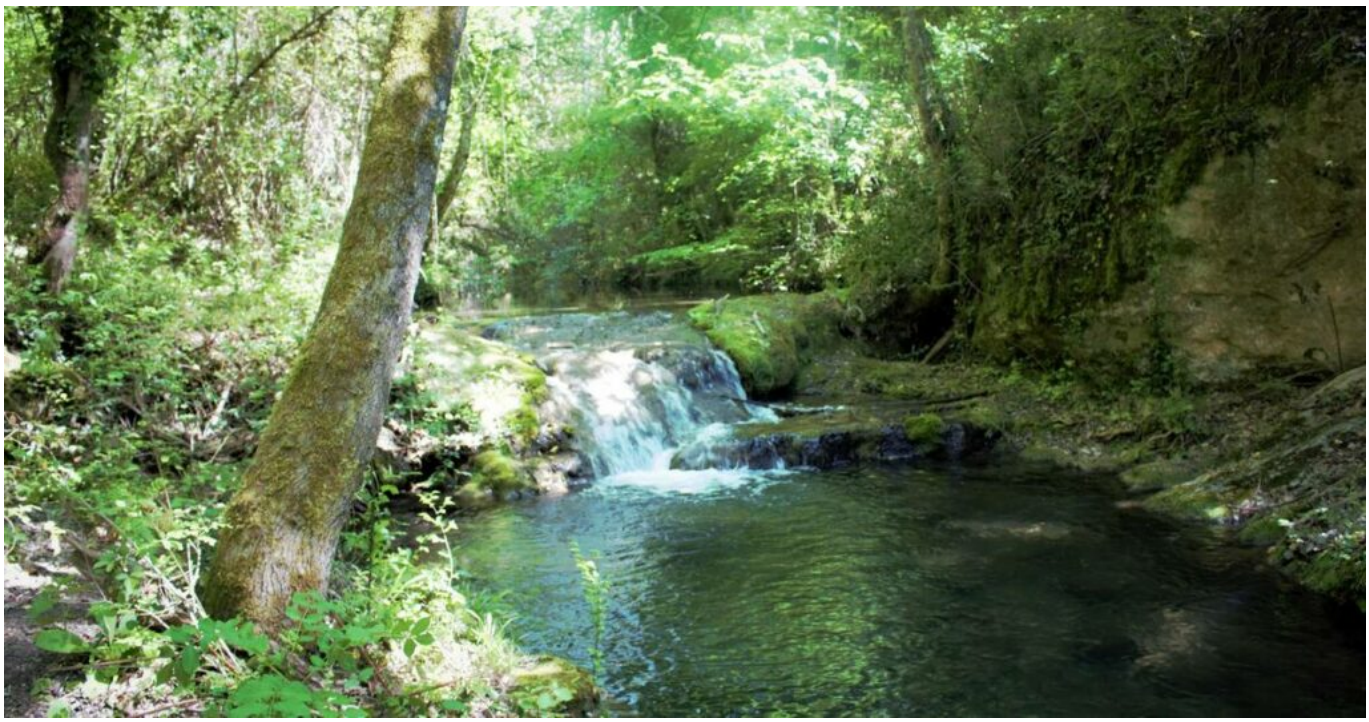
Enfin, une approche paysagère ambitieuse est souhaitée avec la révision de cette charte. Cela se traduira par de nombreux travaux de rénovation engagés sur des sites historiques comme le château de l'environnement de Buoux « On va restaurer les jardins, on va travailler sur le pastoralisme, sur les cultures car ce lieu historique a une vocation importante pour nous qui est l'éducation à l'environnement et on peut y accueillir des groupes scolaires à l'année et les sensibiliser sur cet enjeu d'avenir. On investit plus de 9 millions d'euros dessus avec l'aide de la Région et on espère une fin de travaux pour fin 2026, début 2027 afin de continuer sur ce site à former les citoyens de demain. C'est un projet de développement durable » conclut Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Exposition : A la découverte de l’eau dans le Luberon



‘L’eau, une ressource en partage’ c’est le nom de l’exposition que propose la Maison du parc du Luberon jusqu’au vendredi 8 mars prochain.

« Les sécheresses sont de plus en plus fréquentes, même en hiver », explique le Parc naturel régional du Luberon (PNRL) qui organise une exposition sur le thème ‘L’eau, une ressource en partage’. L’eau est précieuse dans le Luberon, comme en témoignent les nombreux aménagements pour récolter, stocker et acheminer l’eau mis en place sur le territoire depuis des centaines d’années. L’impact de nos besoins en eau n’est pas négligeable, surtout en été où la population augmente fortement et où la ressource est au plus bas. Alors, partageons l’eau. »

Accessible gratuitement, cette exposition qui a pour cadre la Maison du parc à Apt, comprend notamment des regards et paroles d’habitants et d’experts sur le Calavon-Coulon, ainsi qu’un stand interactif de sensibilisation à la rareté de la ressource eau. Objectif : comprendre pourquoi le partage de l’eau est essentiel sur notre territoire…

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Un engagement pour mieux gérer la ressource en eau
Territoire méditerranéen où les prélèvements d'eau et le contexte géologique peuvent accentuer le phénomène de tarissement des rivières et des sources, le Luberon a depuis longtemps engagé une réflexion et des actions sur la gestion de cette ressource. Et ce d'autant plus, qu'outre les conséquences environnementales, l'agriculture et le développement économique local peuvent en pâtir grandement.

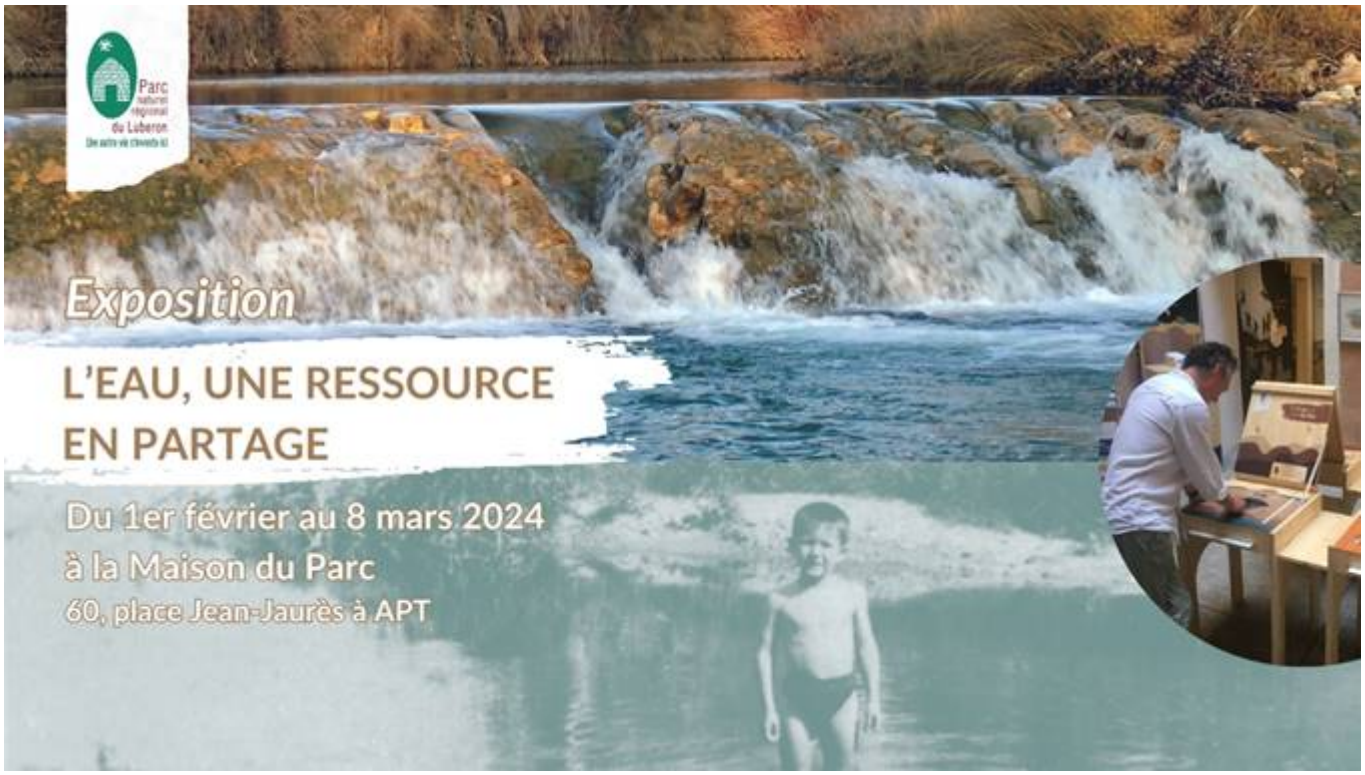
Dans ce cadre, le Parc s'est donc engagé dans la lutte contre les gaspillages et la réduction des consommations d'eau constituent des préoccupations permanentes en Luberon. Le PNRL propose ainsi notamment des kits de communication pour ses hébergeurs touristiques.
Il accompagne aussi les collectivités et associations locales en mettant à disposition un stand mobile qui permet à tous de tester ses connaissances sur l'origine de l'eau du Luberon et connaître les gestes économes en eau (jusqu'à 50% d'économies possibles sur la facture d'eau).
Des audits ont été aussi réalisés dans le patrimoine public de plusieurs communes du parc afin de diagnostiquer les économies possibles (de 28% à 48% des volumes d'eau) ainsi que les retombées financières (jusqu'à 35 000€ d'économie par an).

Exposition 'L'eau, une ressource en partage'. Entrée libre. Jusqu'au vendredi 8 mars 2024. Maison du Parc.60, place Jean-Jaurès. Apt. Du lundi au vendredi. De 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

L.G.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



(Vidéo) Parc régionaux du Ventoux et du Luberon : des sentinelles climatiques pour le pastoralisme et la biodiversité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Le Parc naturel régional du Luberon (PNRL) et celui du Mont-Ventoux (PNRV) viennent de publier une vidéo intitulée 'Pastoralisme, biodiversité et changement climatique : les alpages sentinelles du Luberon et du Mont-Ventoux'.

Quels sont les impacts du changement climatique sur le pastoralisme et la biodiversité ? Préoccupés par cette vaste question, plusieurs éleveurs, bergers, chercheurs, pastoralistes et agents du Parc du Luberon et du parc du Ventoux participent au programme Alpages Sentinelles. Ce dispositif étudie les évolutions de la végétation, du climat et des troupeaux pour comprendre et anticiper les effets du changement climatique sur nos alpages. Piloté à l'échelle des Alpes par l'Inrae, ce programme se déploie aujourd'hui sur une quarantaine d'alpages à travers toutes les Alpes.

Cette vidéo d'un peu plus de 4 minutes réalisée par les villeneuvois d'Amda production nous en dit plus sur cette initiative. Avec les témoignages de Charlotte Carbonnel, maire de Saint-Martin-de-Castillon et vice-présidente du PNRL, Amélie Jean, maire de Puget-sur-Durance et présidente de comités de pilotage Natura 2000, Anthony Roux, chargé de mission biodiversité et espaces naturels au PNRV ainsi que Christian Vachier-Moulin, éleveur ovin et président de l'association pastorale du Grand Luberon.

L.G.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Grand pique-nique à Lauris, au marché paysan pour découvrir le nouveau pain 100% local



Le Parc naturel régional du Luberon avec Agribio 04 a accompagné le pain 'Blé paysan bio' pour la nouvelle filière territoriale blé-farine-pain bio. Ce nouveau pain est le résultat de 10 ans de travail. Il valorise les variétés locales de blés paysans, avec une dizaine de producteurs locaux et des boulangers bio du territoire Luberon-Lure. Pour le présenter, le parc naturel régional du Luberon invite les habitants et leurs amis à grand pique-nique jeudi 23 septembre au marché paysan de Lauris de 18h à 21h. L'idée ? Venir avec son pique-nique pour le composer sur place en profitant des animations et en dégustant pain et vin.

Animations sur la Lub'ambule, le nouveau stand mobile du Parc

•Atelier enfants : « Viens pétrir ton pain blé paysan bio »
•Animation « Céréales et légumineuses, qui sont-elles ? »
•Dégustation de pains « blé paysan bio »
•Les accords vins-fromages : dégustation de vins marqués Valeurs Parc avec le Syndicat AOC Luberon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

(Appellation d'origine contrôlée)

À 18h30 : temps officiel

•Présentation du nouveau pain « blé paysan bio », un pain 100% local marqué Valeurs Parc Luberon
•Présentation de la Cité de l'alimentation à Lauris
•Remise des plaques Valeurs Parc à 3 boulangers de la filière « blé paysan bio »
•Remise des diplômes Valeurs Parc à 6 professionnels du tourisme nouvellement marqués.



Au menu du pique-nique

Des Produits frais du marché paysan et des grillades d'agneau. Cette opération est réalisée en partenariat avec Au Maquis, le Café villageois, le Syndicat AOC Luberon, les producteurs du marché paysan de Lauris, la Fédération des parcs naturels régionaux.

En avoir plus

Avec l'appui de la Fondation de France, du Département des Alpes de Haute-Provence et du programme européen Leader coordonné par la Région Sud, le Parc naturel régional du Luberon et Agribio 04 ont mis en place une filière territoriale blé-farine-pain bio à partir de variétés paysannes de blé cultivées par des producteurs motivés par la biodiversité cultivée. Plébiscités par la meunerie locale, ces blés anciens sont inscrits dans une charte « farine et pain bio de variétés de pays cultivées en Provence ». Après des tests consommateurs réalisés à l'automne 2020, les pains « blé paysan bio » sont maintenant commercialisés dans 9 boulangeries en Provence-Alpes-Côte d'Azur signataires de la charte « blé paysan bio », dont 6 sont sur le territoire du Parc du Luberon, à La Tour d'Aigues, Cavaillon, Lauris, Saint-Martin les Eaux,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Forcalquier et Manosque. Plus de détail ici.
MH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

